

LA VILLE RECRUTE

PAR VOIE STATUTAIRE OU À DÉFAUT
CONTRACTUELLE UN/UNE



Ville de Cosne
Cours-sur-Loire

ADJOINT(E) AU RESPONSABLE DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

à temps complet (H/F)

(cadre d'emplois des agents de maîtrise
territoriaux ou grade de technicien territorial)

Placé(e) sous l'autorité de la Direction des Services Techniques

VOS MISSIONS PRINCIPALES

• Vous organisez, hiérarchisez, planifiez et contrôlez les interventions réalisées par les agents du Centre Technique Municipal (CTM) :

- > Etablir les plannings d'activités correspondants,
- > Gérer les demandes d'interventions/travaux faites par le CTM ou par d'autres services, sous forme de tickets numériques ATAL, ou dans le cadre du « Cosne'Action » à la demande des particuliers, et suivre/faire respecter les délais de réalisation,
- > Diagnostiquer, proposer et prioriser tout besoin d'intervention sur le patrimoine communal,
- > Mettre en œuvre les différents moyens/solutions en cas d'interventions urgentes (sinistres, intempéries, dégradations, etc.)
- > Etablir/rédiger des fiches de travaux en régie, avec définition des coûts d'opération, et notamment pour ceux prévus au budget d'investissement,
- > Organiser, encadrer les astreintes techniques et de viabilité hivernale.
- > Veiller à la bonne exécution des contrats de prestations de services ou travaux externalisés, en contrôlant notamment avant facturation la qualité des prestations et les quantités mises en œuvre.

• Vous assurez la gestion administrative et financière du service :

- > Participer à l'élaboration du budget du service dans le respect de la lettre de cadrage,
- > Piloter la gestion budgétaire et les ressources allouées au service (demandes de devis et commandes de matériels, mise en œuvre et suivi des marchés du service (fournitures, etc.),
- > Participer à la rédaction des pièces techniques, dans les domaines des travaux et opérations de maintenance/entretien du patrimoine communal (bâtiments, éclairage public, propreté urbaine) en collaboration avec le bureau d'études.

• Vous faites respecter les règles d'hygiène et de sécurité :

- > Faire respecter les règles d'hygiène et de sécurité au travail (port des EPI, signalisation, etc.) par les agents du CTM et les prestataires externes,

À 1h30 au Sud de Paris, la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire compte parmi les 10 premières villes de la Région Bourgogne Franche-Comté. Porte ouest de la Région, deuxième Ville du Département de la Nièvre, elle rayonne sur un bassin de vie de 50 000 habitants et quatre départements : la Nièvre, le Cher, l'Yonne et le Loiret. Au cœur de trois vignobles, au bord de la Loire « dernier fleuve sauvage d'Europe », la ville offre un ensemble complet d'équipements et de services publics. La Ville de Cosne-Cours-sur Loire appartient à la Communauté de Communes Cœur de Loire et au PETR Val de Loire Nivernais.

- > Suivre et garantir la bonne utilisation du matériel et des équipements.

• Vous participez, en qualité d'expert et en fonction des dossiers à l'ordre du jour, aux différentes instances de la collectivité :

- > Etre associé(e) aux différentes réunions ou études concernant la thématique « technique » : par exemple participer à la préparation des événements, festivités et manifestations, et en assurer la logistique,
- > Participer aux réunions hebdomadaires de coordination en présence du Directeur des Services Techniques, des autres responsables des services et des élus référents.

• Vous animez et assurez l'intendance inhérente au management quotidien des équipes, en l'absence du référent :

- > Assurer l'encadrement intermédiaire des différentes équipes du centre technique,
- > Gérer le temps de travail du personnel du CTM, en veillant au respect et à la bonne application du règlement intérieur (heures supplémentaires, congés, récupérations, maladie, etc.),
- > Réaliser les entretiens professionnels des chefs d'équipes en concertation avec le responsable du centre technique,
- > Participer aux entretiens de recrutement des agents affectés au service,
- > Participer à la définition des besoins de formations/habilitations du personnel du CTM,
- > Mettre en place et suivre les tableaux de bord d'activités, liés aux missions.

• Vous assurez l'intendance au sein du service, sous couvert du responsable du centre technique :

- > Etre l'interlocuteur des agents du service,
- > Remonter les informations dans l'organisation et le fonctionnement du service.

• Vous vérifiez l'application des dispositions légales et réglementaires :

- > Veiller, en lien avec son supérieur hiérarchique, aux évolutions législatives et réglementaires dans les domaines concernant l'activité du service,
- > S'assurer du respect et de l'application des textes juridiques,
- > Garantir le respect des règles de confidentialité, d'éthique et de déontologie.



PROFIL RECHERCHÉ

Compétences principales et qualités requises :

- > Expérience réussie dans un poste d'encadrement
- > Connaissance du fonctionnement général des collectivités territoriales
- > Aptitude à manager et animer des équipes, en suscitant la motivation des agents, tout en proposant et mettant en œuvre des actions de cohésion de groupe,
- > Connaissances techniques pluridisciplinaires indispensables (bâtiments, voirie, etc.)
- > Maîtrise des outils informatiques et bureautiques
- > Bonnes capacités rédactionnelles
- > Rigueur et discrétion
- > Sens du service public et des responsabilités
- > Qualités relationnelles
- > Permis B indispensable ; permis C et E seraient un plus
- > Caces, habilitations, AIPR seraient également un plus

RÉMUNÉRATION

- > Rémunération statutaire, RIFSEEP

AVANTAGES

- > CNAS

CANDIDATURE

Adresser lettre de motivation et CV **avant le 30 novembre** à

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - BP 123

58206 Cosne-Cours-sur-Loire

Email : service-rh@mairiecosnesurloire.fr

Site Internet : mairiecosnesurloire.fr

POSTE À POURVOIR AU 1^{ER} JANVIER 2024